



RAPPORT COMMISSION SPORTIVE

SAISON 2021/2022

Nom de la commission : **Sportive**

Nom du responsable de la commission : **Didier CAHIER**

Adjoint(s) à la commission : **Pascal MONTIEGE**

Les compétitions départementales officielles:

- Championnat départemental Kumité (minimes à seniors)
- Championnat départemental kumité vétérans
- Championnat départemental Kata (minimes à vétérans)
- Championnat départemental Kumité enfants (PPB)
-

Rappel des compétitions officielles départementales saison 2021/2022

| Type de compétition | Date | Lieu | Nbre de participants |
|---|------------------------------|---------------|----------------------|
| Championnat dép KATA M/C/J/S/V | Dimanche 14 novembre 2021 | Puy St Bonnet | 35 |
| Coupe départementale KATA PB | Dimanche 28 novembre 2021 | Chemillé | 26 |
| Championnat kumité vétérans | Dimanche 28 novembre 2021 | Chemillé | 19 |
| Coupe départementale KUMITE PB | Dimanche 16 janvier 2022 | Angers | 41 |
| Championnat départementale KUMITE M/C/J/S | Dimanche 16 janvier 2022 | Angers | 49 |

La saison 2021/2022 a marqué la reprise des activités en compétition après la période d'interruption liée au COVID qui a eu pour conséquence l'annulation quasi-totale de toutes nos manifestations sportives la saison précédente. Par conséquent, nous comptabilisons un total de 170 participations, ce qui ne constitue pas évolution fiable par rapport aux années précédentes. Nous espérons que les effectifs reviennent rapidement au niveau des autres saisons.



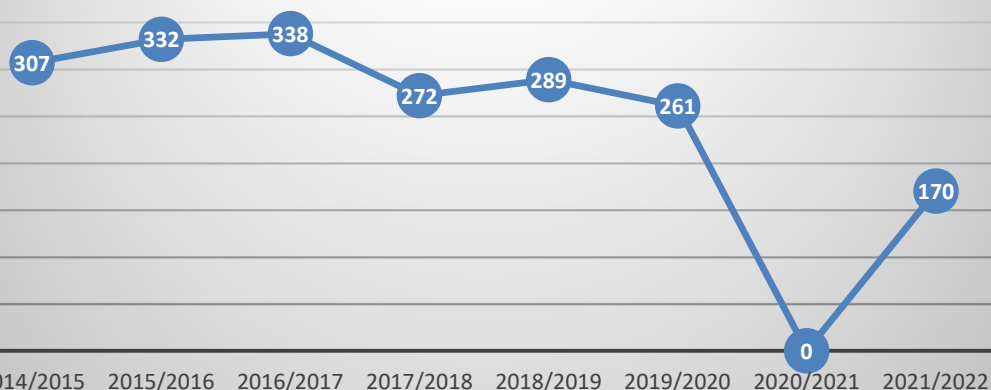
INSCRIPTION AUX COMPETITIONS DEPARTEMENTALES :

Les inscriptions se font désormais en ligne via le site fédéral. Ceci permet une meilleure organisation et anticipation le jour de la manifestation. Il reste important et obligatoire de présenter l'ensemble des documents lors des compétitions (Voir volet en fin de document)

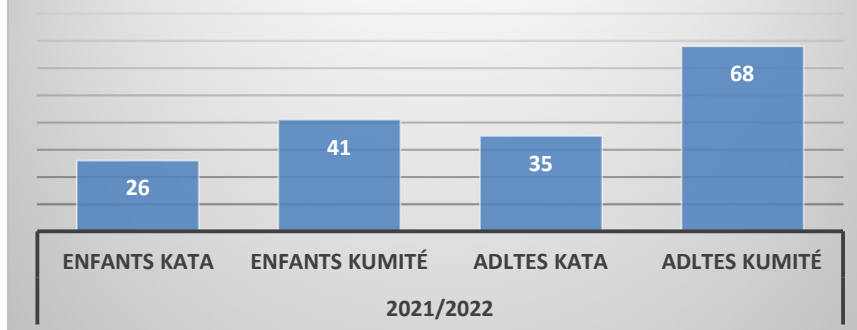
DROITS D'ENGAGEMENT AUX COMPETITIONS :

Nous rappelons que les 3 € de droit d'engagement pour la participation aux compétitions départementales sont utilisés à l'indemnisation entre autres des bénévoles, juges, arbitres et membres de la commission sportive pour leur action et leur engagement. Nous noterons que chacun s'est prêté à cet exercice sans réticence où une fois encore ce principe se généralise à tous les niveaux.

Evolution du nombre de compétiteurs



Participation par catégorie et type de pratique





Rappel des documents nécessaires pour participer à une compétition :

- *Carte de licence de la saison en cours*
- *Justificatif de licence d'une autre saison (timbre sur le passeport ou historique)*
- *L'autorisation parentale (pour les mineurs) sur le passeport*
- *Certificat médical de non contre-indication à la pratique du karaté en compétition.*

Didier CAHIER